



# Comment changer l'unité de saisie de temps ?

“

*J'ai vu qu'Opentime proposait une saisie des temps en heures mais comme nous vendons des jours, je voudrais savoir s'il est possible de saisir en jour directement ? Est-ce que certains de nos utilisateurs peuvent continuer de saisir en heures ?*

”

On peut choisir entre des minutes, des heures (au format 1,25 ou 1h15) et des journées. Il est aussi possible d'appliquer une unité de saisie à tous les utilisateurs ou de les différencier en fonction des besoins de chacun.

## Appliquer la saisie en jour à tous les utilisateurs

Ce paramétrage global s'étend ensuite à l'ensemble du logiciel. On pourra parler de taux horaires ou de taux journaliers pour le calcul des coûts.

- Rendez-vous sur **Configuration** → **Paramétrage**
- Au paramètre **param time\_unit** choisissez **jour**
- Validez et rendez-vous dans la saisie de temps d'un utilisateur pour vérifier qu'il s'agit bien d'une saisie en jour

## Ajouter du temps sur PERRI Chloé

31 Novembre 2020 - Semaine 48

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27	
<b>Télétravail</b>		journée entière	journée entière	journée entière	journée entière	
--						
<b>Société Albert</b>						
Aménagement bâtiment 3						
-- Aménagement extérieur	1	1			1	3 j
<b>Société Nomad</b>						
Support après vente			1			1 j
<b>Absences</b>						
Jour férié						
Maladie						
RTT						
Congés payés						
Congés maintien à domicile - Coronavirus						
<b>Total</b>	1 j	1 j	1 j		1 j	4 j
Total théorique	1 j	1 j	1 j	1 j	1 j	5 j
Total pointeuse						0 j (-4 j)

Sauvegarder

Saisie de temps en jours

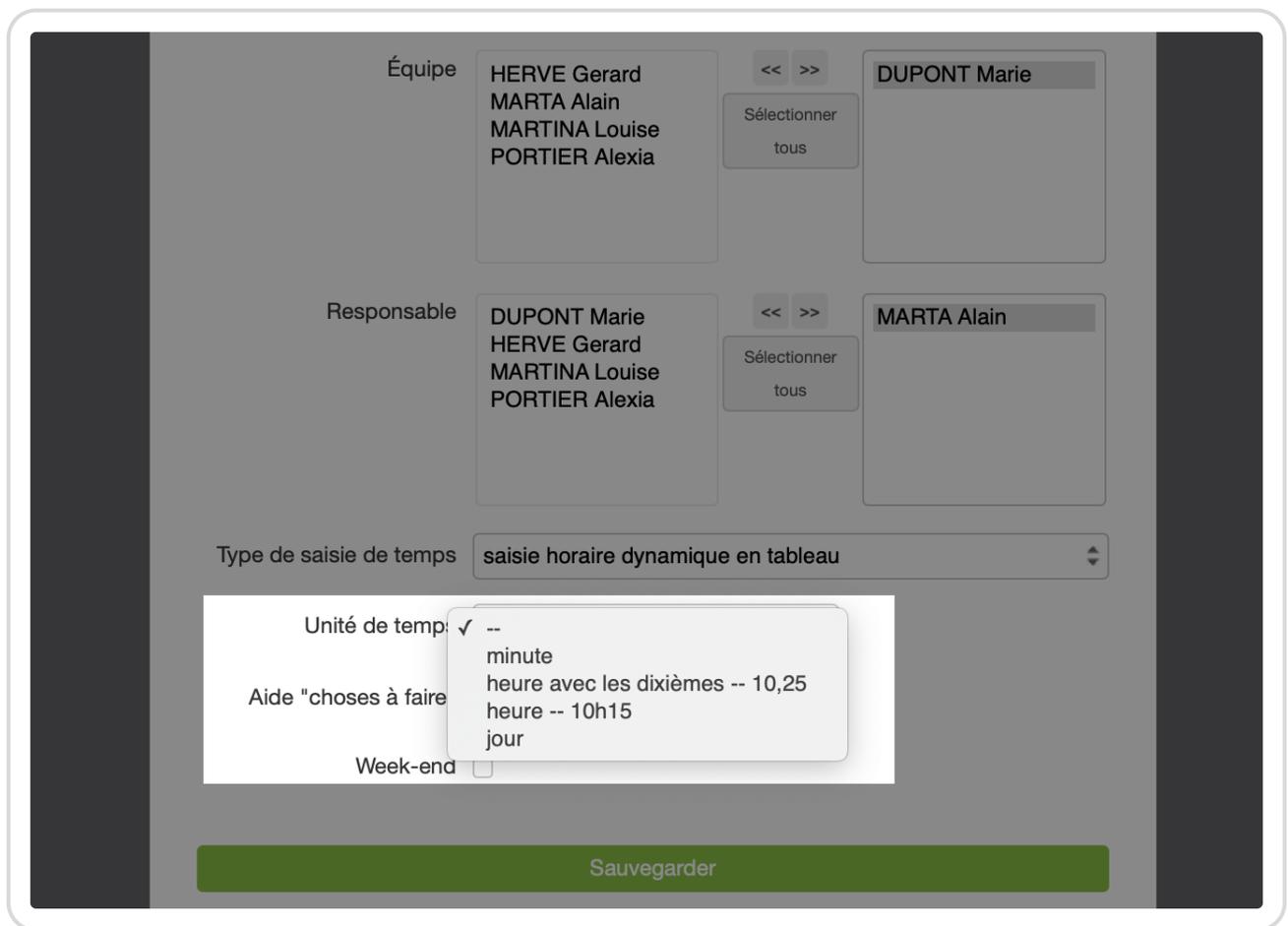


Il est possible que lorsque vous vous rendez dans la saisie de temps, la semaine anciennement de 35h ne soit pas égale à 5j mais 4,38 par exemple. Pour cela, rendez-vous dans **Configuration** → **Paramétrage** et sélectionnez **7** dans le paramètre **param absence\_fullday**.

### Attribuer une unité de saisie différente pour chaque utilisateur

On peut aussi définir l'unité de temps salarié par salarié ; ainsi des cadres pourront mettre des jours (puisque'ils sont au forfait jour), et des employés des heures (puisque'ils sont au 35h).

- Pour cela, rendez-vous sur **Configuration** → **Paramétrage**
- Activez la clé de paramétrage **param useroptions\_timeunit** en cochant **oui**
- Validez et rendez-vous dans **Configuration** → **Utilisateurs**
- Cliquez sur le nom d'un utilisateur pour ouvrir ses paramètres, en bas de page vous trouverez la liste déroulante **Unité de temps** pour sélectionner celle qui correspond à chaque utilisateur



Changer l'unité de temps par utilisateur

*Extrait de l'aide en ligne du site Opentime.fr*

*Pour plus d'infos, contactez l'équipe Opentime  
à support@opentime.net ou au 03 20 06 51 26*